



Rapport financier semestriel

au 30 juin 2018

Les comptes condensés semestriels ont été arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de surveillance le 24 juillet 2018. Ils ont fait l'objet d'un examen limité par le Commissaire aux comptes de la Société.

28 Septembre 2018



A PROPOS DE GENOMIC VISION

Créée en 2004 par Aaron Bensimon, Genomic Vision est une société spécialisée dans le peignage moléculaire de l'ADN, qui développe des tests pour le marché du diagnostic et des applications pour les laboratoires de recherche. Grâce à sa technologie innovante de visualisation directe des molécules individuelles d'ADN, Genomic Vision détecte les variations quantitatives et qualitatives du génome à l'origine de nombreuses pathologies graves. La Société détient une licence exclusive et mondiale, consentie par l'Institut Pasteur, sur les droits de propriété intellectuelle relatifs à cette technologie et ses applications. La société a en outre déposé des brevets propres sur certaines applications, le code morse génomique permettant de codifier les éléments à visualiser de l'ADN et sur les logiciels propriétaires permettant d'analyser les résultats.

La Société commercialise ses produits et services pour le marché de la recherche en science de la vie (LSR), notamment auprès des laboratoires de recherche académique mais aussi de l'industrie pharmaceutique ou des sociétés de l'édition du génome. Depuis 2016, la Société a investi dans une équipe commerciale permettant une forte croissance des ventes d'équipements ou de service sur le marché LSR. Elle couvre aussi le marché des diagnostics in-vitro, avec un solide portefeuille de tests développé dans le cadre de son alliance stratégique avec Quest Diagnostics, le leader américain des tests diagnostiques ciblant la détection de certains cancers liés à des maladies héréditaires ou des myopathies. Depuis 2013, la Société commercialise le test CombHeliX FSHD pour la détection d'une myopathie délicate à déceler, la dystrophie facio-scapulo-humérale (FSHD), aux États-Unis, via Quest Diagnostics et en France.

Genomic Vision est basée à Bagnex. Elle a été introduite en bourse sur le marché d'Euronext à Paris, compartiment C, le 7 avril 2014 (FR0011799907 – GV).

Pour en savoir plus : www.genomicvision.com

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Attestation de la personne responsable..... | 2 |
| Rapport semestriel d'activité : examen de la situation financière et du résultat de la société..... | 3 |
| Information financière semestrielle 2018 – Normes IFRS..... | 12 |
| Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018 | 37 |

1. Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bagneux, le 28/09/2018

Aaron Bensimon, Président du directoire de Genomic Vision

2. Rapport semestriel d'activité : examen de la situation financière et du résultat de la Société

Les résultats et la situation financière de Genomic Vision au 30 juin 2018 se caractérisent par :

- Les ventes de produits et de services au 1^{er} semestre par rapport à la même période l'année passée sont en baisse de 30% pour s'établir à 0,5 million d'Euros, lié principalement à l'absence de vente de plateformes en 2018 contre deux ventes de plateformes sur le marché de la recherche en 2017. Retraitées de la vente des 2 plateformes au 1er semestre 2017, les ventes de produits et de services affichent une croissance 71% au 1er semestre 2018.
- Des charges opérationnelles courantes avant paiements fondés en action (correspondant aux charges opérationnelles courantes retraitées des paiements fondés sur des actions) qui s'élèvent à 4,8 millions d'euros en baisse de 1,5 million d'euros, correspondant aux effets de l'effort de réduction des coûts et au recentrage sur les principaux projets à plus forte valeur ajoutée. Cela permet une réduction de la perte opérationnelle courante de 30% à 3,3 millions d'euros.
- Une trésorerie de 1,0 million d'euros au 30 juin 2018.

La situation déficitaire de la Société s'explique par le fait qu'elle est encore en phase de développement de son offre produits, et que le niveau des revenus généré depuis son entrée en phase commerciale ne suffit pas encore à équilibrer ses dépenses d'exploitation nécessitant de rechercher des financements complémentaires.

La société a la possibilité de tirer 4,5 m€ au titre des obligations convertibles OCABSA dans le cadre de la ligne de financement flexible avec Bracknor (cf § de l'annexe) dont 2m€ ont été tirés en juillet/août 2018 (cf § sur les événements post clôture).

Sur la base des hypothèses révisées de croissance des ventes et de dépenses R&D, marketing et vente, et frais généraux, et les hypothèses de besoin en fonds de roulement associées, un apport de trésorerie complémentaire est nécessaire entre la fin du quatrième trimestre 2018 et le deuxième trimestre 2019 pour permettre la poursuite de l'activité.

Dans ce contexte, la Société poursuit des démarches actives auprès d'industriels et financiers et étudie toutes les options en vue de disposer de moyens de financement complémentaires.

Les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation dans ce contexte en prenant en compte le caractère probable de succès de l'une de ces démarches. Toutefois, Il subsiste une incertitude significative sur continuité d'exploitation car aucun accord n'a été conclu et aucune garantie ne peut être donnée sur l'aboutissement de ces démarches. Dans le cas où elles ne se concrétiseraient

pas ou si les perspectives d'activité n'étaient pas confirmées, la société pourrait ne pas être en mesure de s'acquitter de ses dettes et réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité.

Le tableau suivant résume les comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2018 et 2017 :

| En milliers d'Euros, sauf données par action | Période de 6 mois se terminant le 30 juin | |
|--|--|----------------|
| | 2018 | 2017 |
| Produits des activités ordinaires | 1 484 | 1 513 |
| <i>Produit de R&D (Quest Diagnostic)</i> | <i>150</i> | <i>150</i> |
| <i>Marché du diagnostic (IVD)</i> | <i>143</i> | <i>77</i> |
| <i>Marché de la recherche (LSR)</i> | <i>319</i> | <i>590</i> |
| <i>Financements publics de dépenses de recherche</i> | <i>872</i> | <i>696</i> |
| Charges opérationnelles courantes | (4 819) | (6 433) |
| Résultat opérationnel courant | (3 335) | (4 920) |
| Autres produits et charges | - | (14) |
| Charges de restructuration | - | (579) |
| Résultat opérationnel | (3 335) | (5 513) |
| Coût de l'endettement financier et autres charges et produits financiers | 1 | (3) |
| Résultat net | (3 335) | (5 516) |
| Résultat net par action (base non diluée, en euros) | (0,54) | (1,19) |

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs de performance :

| En milliers d'Euros, sauf données par action | Période de 6 mois se terminant le 30 juin | |
|---|--|----------------|
| | 2018 | 2017 |
| Produits des activités ordinaires | 1 484 | 1 513 |
| Charges opérationnelles courantes nettes (hors paiement fondé en actions) | (4 762) | (6 222) |
| Résultat opérationnel courant avant paiements fondés en actions ¹ | (3 278) | (4 709) |
| Charges liées aux paiements en action | (57) | (211) |

¹ Le résultat opérationnel courant avant paiements fondés en actions est défini et présenté dans la note 14 Information sectorielle dans les états financiers IFRS semestriels au 30 juin 2018.

Résultat opérationnel courant

(3 335)

(4 920)

| En milliers d'Euros | 30/06/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Actifs non courants | 2 128 | 2 725 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 023 | 2 898 |
| Autres actifs courants | 3 626 | 3 606 |
| Total de l'actif | 6 777 | 9 230 |
| Total des capitaux propres | 3 197 | 5 699 |
| Passifs non courants | 422 | 280 |
| Total des dettes financières | 170 | 450 |
| Autres passifs courants | 2 988 | 2 800 |
| Total du passif | 6 777 | 9 230 |

2.1. Principaux faits marquants du 1er semestre 2018

Marché des laboratoires de recherche en sciences de la vie (LSR)

Contrôle qualité dans l'édition du génome

Genomic Vision a été la seule société européenne invitée à présenter sa technologie de peignage moléculaire comme outil de contrôle et de sécurité pour les applications d'édition du génome et le développement de thérapies géniques lors du Gene Editing Workshop en avril. Ce séminaire, organisé par le National Institute of Standards and Technology (NIST) et la Food and Drug Administration (FDA), avait pour but d'explorer et d'évaluer les besoins et les standards à établir par ces organismes de réglementation pour l'ensemble des parties prenantes au sein de l'industrie, du monde académique, des agences réglementaires et d'autres acteurs engagés dans l'utilisation de l'édition du génome.

Initiation d'une collaboration pour le développement d'un test de mesure des télomères

La Société a signé une collaboration stratégique avec le Children Medical Research Institute (CMRI) en Australie portant sur l'étude de la longueur des télomères. Le CMRI utilise la plateforme FiberVision® pour mesurer la longueur des télomères à la fois chez l'enfant et l'adulte en vue de développer un test de diagnostic permettant d'identifier les risques associés aux maladies les plus communes.

Portefeuille de tests de diagnostic in vitro (IVD)

Atrophie musculaire spinale (SMA)

Quest Diagnostics et Genomic Vision ont étendu leur collaboration avec un programme de recherche, co-financé par Quest Diagnostics, visant à développer un test de diagnostic des porteurs sains de SMA. L'amendement au contrat de partenariat initial a élargi la base des ventes soumises au versement des redevances afin d'y intégrer la totalité des ventes futures potentielles d'un test issu de cette collaboration.

Papillomavirus humain (HPV)

Genomic Vision a finalisé le recrutement des 688 patientes en République tchèque fin juin 2018. Les résultats complets de cette étude pour la phase transversale (diagnostic) sont attendus d'ici la fin du 3ème trimestre 2018, la phase longitudinale (pronostic) se poursuivant avec un suivi sur 36 mois. Une analyse intermédiaire portant sur 126 patientes publiée en mai 2017 a montré que l'intégration de 14 souches HPV à haut risque (HPV-HR) détectée par peignage moléculaire présenterait un indicateur pertinent de la progression des lésions précancéreuses et de leur degré de sévérité.

Cancer du sein et de l'ovaire (BRCA)

L'étude BRCA 1000, menée par Genomic Vision sur la base des échantillons d'ADN fournis par Quest Diagnostics, se poursuit. Ses résultats finaux sont toujours attendus en 2018, Quest Diagnostics devant réaliser les analyses complémentaires leur permettant de confirmer les résultats obtenus par Genomic Vision, dans un contexte de marché où l'analyse de prédisposition au cancer héréditaire du sein n'est plus uniquement basée sur les gènes BRCA1 et BRCA2, mais sur un panel de plus de 30 gènes.

Par ailleurs, dans le cadre de la signature de l'amendement au contrat de partenariat stratégique avec Quest Diagnostics pour le programme SMA, cet amendement a mis en place des obligations de commercialisation par Quest Diagnostics des tests SMA, BRCA et HNPCC (Cancer colorectal héréditaire sans polypose). Dans ce cadre, Quest Diagnostics doit communiquer une date de lancement et mettre en œuvre, dans les 60 jours à compter de cette date, les efforts raisonnables pour commercialiser ces tests sous peine de perdre les droits de leur commercialisation exclusive après notification par Genomic Vision. Dans le cas particulier des tests BRCA et HNPCC, Quest Diagnostics devait notifier la date de lancement envisagé avant le 31 mars 2018. Au 30 juin 2018, Quest Diagnostics n'a pas notifié de date de lancement, ce qui donne à Genomic Vision l'opportunité de proposer la commercialisation de ces tests à d'autres acteurs de la biologie médicale sur le territoire nord-américain.

Mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible avec Bracknor

Suite à l'obtention du visa de l'AMF sous le numéro 17-114 sur son prospectus le 28 mars 2017, Genomic Vision a mis en œuvre sa ligne de financement obligataire flexible avec Bracknor par l'émission de 1.000 OCABSA d'une valeur nominale de 10.000 € chacune (les « OCA »), se décomposant en vingt tranches de 50 OCA chacune assorties de BSA pour un montant nominal total d'emprunt obligataire de 10 M€. Depuis fin 2017, les tranches ont été redéfinies d'un montant de 1 M€.

Au 1er semestre 2018, 2 tranches de 100 OCA chacune ont été émises et souscrites par Bracknor pour un montant total de 2 M€. Au 31 décembre 2017, les 93 OCA de la tranche mis en œuvre le 20 décembre 2017 étaient enregistrées en dette, les OCA ont été converties début 2018. En conséquence, cumulé aux 2 tranches mises en œuvre au 1er semestre, 276 OCA ont été converties donnant lieu à la création de 1 812 887 actions pour un montant total de 2 758 K€, net des frais d'émission imputés sur la prime d'émission. Les 17 OCA non converties au 30 juin 2018 sont comptabilisées en emprunt obligataire pour un montant de 170 K€. Par ailleurs, les 2 tranches émises ont donné lieu en outre à la création de 397 080 BSA au bénéfice de Bracknor.

Au 30 juin 2018, l'effectif total de la Société s'établit à 45 personnes, contre 49 au 31 décembre 2017.

2.2. Résultat opérationnel

2.2.1. Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires au cours des premiers semestres 2018 et 2017 :

| En milliers d'Euros | Période de 6 mois se terminant le 30 juin | |
|----------------------------|--|-------------|
| | 2018 | 2017 |
| <hr/> | | |

| | | |
|--|--------------|--------------|
| Produits de Recherche et Développement Quest | 150 | 150 |
| Marché du diagnostic | 143 | 77 |
| Marché de la recherche | 319 | 590 |
| Total Chiffre d'affaires | 612 | 817 |
| Financements publics de dépenses de recherche | 872 | 696 |
| Total des produits des activités ordinaires | 1 484 | 1 513 |

Le chiffre d'affaires total de la Société sur les six premiers mois de 2018 s'établit à 0,6 million d'euros contre 0,8 millions d'euros au premier semestre 2017 et est principalement réalisé sur les marchés du diagnostic et de la recherche :

- « Marché du diagnostic » : Il s'agit des ventes de kits et de consommables à destination des hôpitaux et des royalties perçus en contrepartie de l'exploitation par Quest Diagnostic des tests mis au point par Genomic Vision. Comme en 2017, ce chiffre d'affaires au premier semestre résulte exclusivement du test FSHD, utilisé à Marseille (hôpital de la Timone), chez Quest Diagnostics et en Chine dans un centre clinique géré par AmCare. En 2018, le démarrage des ventes en Chine ont principalement contribué à la hausse.
- « Marché de la recherche » : Il s'agit des ventes de consommables et d'instruments pour l'étude de la répllication de l'ADN, des ventes de solutions innovantes (produits et services) basées sur la technologie du peignage moléculaire, pour le contrôle de la qualité et l'optimisation de l'édition génétique, ainsi que des ventes de plateformes FiberVision. La baisse des ventes reflète l'absence de vente de plateformes au 1^{er} semestre 2018 contre deux plateformes vendues en 2017. Retraitées de la vente des 2 plateformes au 1^{er} semestre 2017, les ventes de produits et de services affichent une croissance de 71% au 1^{er} semestre 2018, montrant une solide demande des clients existants, le développement des ventes de petits équipements et consommables sur le marché LSR ainsi qu'une bonne traction sur l'offre de services déployée auprès de clients industriels et académiques.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués des produits suivants :

- Crédit d'impôt recherche, dont le montant s'élève à 0,5 million d'euros pour le premier semestre 2018, contre 0,6 million d'euros pour le premier semestre 2017.
- Subventions : 0,4 million d'euros au premier semestre 2018, contre 0.1 million d'euros pour le premier semestre 2017 avec notamment la finalisation du programme PM'Up de la région Ile de France pour favoriser le développement commercial international.
- Crédit d'impôt innovation.

2.2.2. Charges opérationnelles courantes

Le tableau suivant présente la répartition des charges opérationnelles courantes par fonction pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, avec un comparatif sur la même période en 2017 :

| En milliers d’Euros | Période de 6 mois se terminant le 30 juin | |
|--|--|--------------|
| | 2018 | 2017 |
| Coût des ventes | 230 | 575 |
| Recherche et Développement | 1 804 | 2 367 |
| Ventes et Marketing | 1 469 | 1 752 |
| Frais généraux | 1 261 | 1 528 |
| Paiements fondés sur des actions | 57 | 211 |
| Total charges opérationnelles courantes | 4 821 | 6 433 |

Les charges de Recherche et Développement ont continué de représenter le premier poste de charges opérationnelles de la Société. Elles ont diminué de 30% par rapport au premier semestre 2017, dans un contexte poursuivi de maîtrise et de recentrage sur les projets à plus forte valeur ajoutée. Ces dépenses sont en phase avec la poursuite des études cliniques sur les produits de diagnostic in vitro et du développement ciblé de nouveaux services et outils à destination du marché LSR. Les dépenses associées aux ventes et au marketing ont baissé d’environ 20% reflétant la finalisation des investissements dans les équipes commerciales de Genomic Vision au 1^{er} semestre 2017, avec comme objectif d’optimiser la couverture commerciale des différents marchés cibles.

Le tableau suivant présente la répartition des charges opérationnelles courantes par nature pour la période du 1er janvier au 30 juin 2018, avec un comparatif sur la même période en 2017 :

| En milliers d'Euros | Période de 6 mois se terminant le 30 juin | | |
|--|--|---|--------------|
| | 2018 | 2017 présentation 31/12/2017 | 2017 |
| Achats et variation de stocks | 365 | 801 | 792 |
| Charges de personnel (*) | 2 283 | 2 851 | 2 851 |
| Charges externes | 1 816 | 2 236 | 2 298 |
| Impôts taxes et versements assimilés | 98 | 116 | 114 |
| Dotations nettes aux amortissements | 260 | 429 | 378 |
| Autres produits et (charges) d'exploitation et opérationnels | | | |
| Total charges opérationnelles courantes | 4 821 | 6 433 | 6 433 |

(*) Dont paiements fondés sur des actions pour 57 k€ pour le premier semestre 2018 contre 211 K€ au premier semestre 2017.

2.2.3. Résultat opérationnel et Résultat opérationnel courant avant paiements en action

Le résultat opérationnel – différence entre les produits des activités ordinaires et les charges opérationnelles – s'établit à -3,3 millions d'euros au premier semestre 2018 contre -5,5 millions d'euros au premier semestre 2017.

Le résultat opérationnel courant avant paiement en action - différence entre les produits des activités ordinaires et les charges opérationnelles courantes, en excluant les charges de paiements en action et les autres charges et produits comprenant notamment les coûts de restructuration – s'établit à -3,3 millions d'euros au premier semestre 2018 contre -4,7 millions d'euros au premier semestre 2017.

2.3. Eléments de bilan et flux de trésorerie

Au 30 juin 2018, le montant total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'établit à 1,0 millions d'euros, contre 2,0 millions d'euros au 31 décembre 2017. Ce montant qui intègre 2,0 millions d'euros issus du tirage de deux tranches (7ème et 8ème tranche) d'OCABSA au cours de la période et 0,5 M€ de la 2ème tranche de préfinancement du crédit d'impôt recherche 2017, fait ressortir une consommation de trésorerie nette de 3,5 millions d'euros au cours du premier semestre. Cette diminution de consommation de la trésorerie par rapport à la même période de 2017 (5,5 millions d'euros), est en ligne avec les efforts de réduction de coûts et de rationalisation afin de se recentrer sur les projets à plus forte valeur ajoutée.

Au cours du premier semestre 2018, l'activité proprement dite a consommé de la trésorerie à hauteur de 3,0 millions d'euros, en raison principalement de l'insuffisance d'autofinancement sur la période.

Le flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'est élevé à 0,03 million d'euros.

Le flux de trésorerie lié aux opérations de financement s'est élevé à 2,0 million d'euros, correspondant à l'activation de 2 tranches d'OCABSA minorées des frais d'émission.

Au 30 juin 2018, les capitaux propres s'élèvent à 3,2 millions d'Euros, contre 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2017. L'endettement financier s'établit à 170 K€ et correspond à 17 OCA de la huitième tranche non intégralement convertie au 30 juin 2018.

2.4. Evènements postérieurs au 30 juin 2018

Nomination de Madame Isabelle Racamier au poste de Président du Conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Chalom Sayada

Madame Isabelle Racamier, membre du Conseil de surveillance de Genomic Vision depuis l'Assemblée générale de 2016, a été nommée au poste de Président du Conseil de surveillance suite à la démission, pour des raisons personnelles, de Monsieur Chalom Sayada qui siégeait au Conseil depuis 10 ans.

La société a procédé au tirage d'une 9ème tranche d'OCABSA de 1 M€ le 18 juillet 2018 et d'une 10ème tranche d'OCABSA de 1 M€ le 20 août 2018. En outre, la société a annoncé le 25 juillet 2018 poursuivre des démarches actives auprès d'industriels et financiers et étudier toutes les options en vue de disposer de moyens de financement complémentaires

2.5. Facteurs de risque

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au chapitre 4 du document de référence enregistré par l'AMF le 28 mars 2017 sous le numéro R.17-009.

La Société n'a pas identifié, à la date d'établissement du présent document, de nouveau risque qui ne serait pas déjà mentionné dans le document de référence du 28 mars 2017.

2.6. Relations avec les parties liées

Les relations avec les parties liées au cours des périodes sous revue sont présentées en note 18 de l'information semestrielle résumée établie selon la norme IAS 34.

3. Information financières semestrielle 2018 – Normes IFRS

| | | |
|----------|---|----|
| 1. | ETATS DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2018 | 14 |
| 1.1. | Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global | 14 |
| 1.2. | État de la situation financière – Actif..... | 15 |
| 1.3. | État de la situation financière – Capitaux propres et passif..... | 16 |
| 1.4. | État des flux de trésorerie..... | 17 |
| 1.5. | Tableau de variation des capitaux propres | 18 |
| 2. | ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS | 19 |
| 2.1. | Informations générales | 19 |
| 2.2. | Evènements significatifs du premier semestre 2018..... | 19 |
| 2.3. | Méthodes et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes | 22 |
| 2.3.1. | Conformité au référentiel IFRS | 22 |
| 2.3.2. | IFRS nouvelles et révisées ayant une incidence sur les montants présentés ou sur les informations à fournir dans les états financiers | 23 |
| 2.3.3. | Modification de la présentation du compte de résultat | 24 |
| 2.3.4. | Informations sur le caractère saisonnier ou cyclique de l'activité | 25 |
| 2.3.5. | Crédits impôt..... | 25 |
| 2.3.5.1. | Crédit d'impôt recherche..... | 25 |
| 2.3.5.2. | Crédit d'impôt Innovation | 25 |
| 2.3.6. | Frais de recherche et développement..... | 26 |
| 2.3.7. | Jugements et estimations dans le cadre de l'application des principes comptables | 26 |
| 2.3.8. | Information sectorielle | 27 |
| 2.4. | NOTES..... | 28 |
| | NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 28 |
| | NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 29 |
| | NOTE 3 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS..... | 29 |
| | NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE | 29 |
| | NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE | 30 |
| | NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS | 30 |
| | NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE | 31 |
| | NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES | 31 |
| | NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS..... | 34 |
| | NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE..... | 34 |
| | NOTE 11 : FOURNISSEURS | 35 |
| | NOTE 12 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT | 35 |
| | NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION | 38 |
| | NOTE 14 : INFORMATION SECTORIELLE..... | 39 |
| | NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS | 40 |
| | NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN | 40 |
| | NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE..... | 40 |
| | NOTE 18 : RELATIONS AVEC ENTREPRISES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX | |

1. ETATS DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2018

1.1. Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

| En milliers d'euros | Notes | 30/06/2018 | 30/06/2017 présentation 31/12/2017 | 30/06/2017 |
|--|----------------------|---------------|--|---------------|
| Chiffre d'affaires | | 612 | 817 | 817 |
| Autres produits | | 872 | 696 | 696 |
| Total des produits | 12.1 | 1 484 | 1 513 | 1 513 |
| Coût des ventes | | -230 | -575 | -575 |
| Recherche et Développement | 12.2 | -1 804 | -2 550 | -2 367 |
| Ventes et Marketing | 12.2 | -1 469 | -1 838 | -1 752 |
| Frais généraux | 12.2 | -1 261 | -1 259 | -1 528 |
| Charges liés aux paiements en actions | | -57 | -211 | -211 |
| Autres produits d'exploitation | | 7 | | |
| Autres charges d'exploitation | | -4 | | |
| Résultat courant opérationnel | | -3 336 | -4 920 | -4 920 |
| Autres produits opérationnels | | | | |
| Autres charges opérationnelles | | | -594 | -594 |
| Résultat opérationnel | | -3 336 | -5 514 | -5 514 |
| Coût de l'endettement financier | 12.3 | 1 | 3 | 3 |
| Autres produits financiers | 12.3 | 1 | 1 | 1 |
| Autres charges financières | 12.3 | -1 | -7 | -7 |
| Résultat courant avant impôts | | -3 335 | -5 516 | -5 516 |
| Impôt sur les sociétés | | | | |
| Impôts différés | | | | |
| Résultat net | | -3 335 | -5 516 | -5 516 |
| Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat | | | | |
| Provision pour départ à la retraite IAS19 | | | | |
| Impôt différés sur éléments non reclassables en résultat | | | | |
| Eléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat | | 0 | 0 | 0 |
| Impôt différés sur éléments pouvant être reclassés en résultat | | | | |
| Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres | | | | |
| RÉSULTAT GLOBAL | | -3 335 | -5 516 | -5 516 |

*Cf. note 2.3.3 – modification de la présentation du compte de résultat.

Résultat par action

| | 30/06/2018 | 30/06/2017 |
|---|------------|------------|
| Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux | -3 335 | -5 516 |
| Nombre d'actions moyen pondéré | 6 140 269 | 4 621 286 |
| Résultat par action | -0,54 | -1,19 |
| Résultat par action diluée | -0,54 | -1,19 |

1.2. État de la situation financière – Actif

| En milliers d'euros | Notes | 30/06/2018 | 31/12/2017 |
|--------------------------------------|----------|--------------|--------------|
| Immobilisations incorporelles | <u>1</u> | 153 | 173 |
| Immobilisations corporelles | <u>2</u> | 1 269 | 1 465 |
| Actifs financiers non courants | <u>3</u> | 204 | 265 |
| Créances d'exploitation | <u>6</u> | 502 | |
| Actifs d'impôts différés | <u>4</u> | | |
| Actifs non courants | | 2 128 | 1 903 |
| Stocks | <u>5</u> | 1 787 | 1 448 |
| Créances clients et autres débiteurs | <u>6</u> | 1 839 | 2 901 |
| Trésorerie et équivalents trésorerie | <u>7</u> | 1 023 | 2 027 |
| Actifs courants | | 4 649 | 6 375 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 6 777 | 8 279 |

1.3. État de la situation financière – Capitaux propres et passif

| En milliers d'euros | Notes | 30/06/2018 | 31/12/2017 |
|--|-----------------|--------------|--------------|
| Capital | | 740 | 559 |
| Primes d'émission | | 14 487 | 11 910 |
| Autres réserves | | -90 | -90 |
| Résultats non distribués | | -11 940 | -8 622 |
| CAPITAUX PROPRES | <u>8</u> | 3 197 | 3 757 |
| Emprunts bancaires et avances remboursables | | | |
| Provisions pour risque et charges | | 224 | 224 |
| Provisions pour restructuration | | 146 | 146 |
| Provision pour impôts différés | <u>4</u> | | |
| Produits constatés d'avance | <u>10</u> | 39 | 117 |
| Dettes diverses | | 13 | 21 |
| Passifs non courants | | 422 | 508 |
| Emprunts bancaires et avances remboursables | | | |
| Emprunt obligataire | <u>9</u> | 170 | 930 |
| Dettes sociales | | 881 | 932 |
| Dettes fiscales (hors IS) | | 102 | 95 |
| Fournisseurs | <u>11</u> | 1 652 | 1 540 |
| Fournisseurs d'immobilisations | <u>11</u> | 3 | 5 |
| Produits constatés d'avance | <u>10</u> | 275 | 485 |
| Dettes diverses | | 75 | 27 |
| Passifs courants | | 3 158 | 4 014 |
| TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES | | 6 777 | 8 279 |

1.4. État des flux de trésorerie

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/2017 |
|---|---------------|---------------|
| RESULTAT NET | -3 335 | -5 516 |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions | 261 | 378 |
| Gains et pertes liés aux variations de juste-valeur | | -19 |
| Produits sur abandon de créances OSEO | | |
| Autres produits et charges calculés relatifs à IFRS2 | 57 | 211 |
| Plus et moins valeurs de cession | 0 | 154 |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier | -3 017 | -4 793 |
| Coût de l'endettement financier | 0 | 0 |
| Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés | | |
| CAF avant coût de l'endettement financier et impôt | -3 017 | -4 793 |
| Impôts versés | | |
| Variation des clients et autres débiteurs | 559 | -226 |
| Variation des stocks | -339 | -155 |
| Variation des fournisseurs et autres créditeurs | -180 | -143 |
| Autres mouvements | | |
| Variation du BFR lié à l'activité | 41 | -523 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | -2 976 | -5 316 |
| OPERATIONS D'INVESTISSEMENT | | |
| Décaist / acquisition immos incorporelles | 0 | -12 |
| Décaist / acquisition immos corporelles | -47 | -101 |
| Encaist / cession d'immos corp et incorp | 0 | 1 |
| Subventions d'investissement encaissées | | |
| Décaist / acquisition immos financières | -1 | -14 |
| Encaist / cession / remboursement immos financières | 23 | 18 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | -25 | -108 |
| OPERATIONS DE FINANCEMENT | | |
| Augmentation de capital ou apports | 2 758 | 988 |
| Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options | | |
| Dividendes versés aux actionnaires de la mère | | |
| Variation des autres fonds propres | | |
| Encaissements provenant d'emprunts | 2 000 | 450 |
| Remboursement d'emprunt | -2 760 | -1 |
| Produits et charges financiers décaissés | | |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | 1 998 | 1 437 |
| VARIATION DE TRESORERIE | -1 003 | -3 987 |
| Incidence des variations de taux de change | | |
| TRESORERIE A L'OUVERTURE | 2 027 | 6 886 |
| TRESORERIE A LA CLOTURE | 1 023 | 2 898 |

1.5. Tableau de variation des capitaux propres

| En milliers d'euros | Nombre d'actions | Capital social | Primes d'émission | Résultats non distribués | Réserve au titre des gains et pertes actuariels | Total |
|----------------------------------|------------------|----------------|-------------------|--------------------------|---|---------------|
| 31/12/2016 | 4 457 734 | 446 | 34 635 | -25 068 | 22 | 10 035 |
| Augmentation de capital | 1 134 412 | 113 | 2 382 | | | 2 495 |
| Affectation RAN | | | -25 107 | 25 107 | | 0 |
| Paiements fondés sur des actions | | | | 419 | | 419 |
| Dividendes | | | | | | 0 |
| Résultat de la période | | | | -9 071 | | -9 071 |
| Actions propres | | | | -10 | | -10 |
| Gains et pertes actuariels | | | | | -112 | -112 |
| 31/12/2017 | 5 592 146 | 559 | 11 910 | -8 622 | -90 | 3 757 |
| Augmentation de capital | 1 812 887 | 181 | 2 577 | | | 2 758 |
| Paiements fondés sur des actions | | | | 57 | | 57 |
| Dividendes | | | | | | 0 |
| Résultat de la période | | | | -3 335 | | -3 335 |
| Actions propres | | | | -40 | | -40 |
| Gains et pertes actuariels | | | | | | 0 |
| 30/06/2018 | 7 405 033 | 740 | 14 487 | -11 940 | -90 | 3 197 |

2. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1. Informations générales

Créée en 2004, Genomic Vision est une société de biotechnologie qui développe et commercialise des produits et services basés sur l'analyse de molécules individuelles d'ADN dans les marchés du diagnostic, de la recherche, de l'édition du génome et de la réplication de l'ADN.

La Société utilise une technologie de rupture - le « Peignage Moléculaire » - qui permet de couvrir la génomique structurale et la génomique fonctionnelle. En génomique fonctionnelle, elle permet d'étudier le cycle cellulaire, notamment l'analyse spatio-temporelle de la réplication. En génomique structurale, elle permet la visualisation directe de molécules individuelles d'ADN, pour détecter les variations structurales des génomes, à l'origine de nombreuses pathologies graves. La Société détient une licence exclusive et mondiale, consentie par l'Institut Pasteur, sur les droits de propriété intellectuelle relatifs à cette technologie et ses applications. La Société a enregistré aussi des brevets en propre pour les applications de cette technologie, particulièrement le Code Morse Génomique permettant d'analyser l'ADN « peigné »

Adresse du siège social :

80-84 rue des Meuniers 92 220 Bagneux.

En date du 24 juillet 2018, le Directoire a arrêté les comptes IFRS semestriels résumés de Genomic Vision portant sur la période de 6 mois prenant fin le 30 juin 2018, comptes qui ont été revus par le comité d'audit et le conseil de surveillance.

2.2. Evènements significatifs du premier semestre 2018

Marché des laboratoires de recherche en sciences de la vie (LSR)

- **Contrôle qualité dans l'édition du génome**

Genomic Vision a été invitée à présenter sa technologie du peignage moléculaire comme outil de contrôle et de sécurité pour les applications d'édition du génome et le développement de thérapies géniques lors du Gene Editing Workshop en avril 2018. Ce séminaire, organisé par le National Institute of Standards and Technology (NIST) et la Food and Drug Administration (FDA), avait pour but d'explorer et d'évaluer les besoins et les standards à établir par ces organismes de réglementation pour l'ensemble des parties prenantes au sein de l'industrie, du monde académique, des agences

réglementaires et d'autres acteurs engagés dans l'utilisation de l'édition du génome.

- **Initiation d'une collaboration pour le développement d'un test de mesure des télomères**

Genomic Vision a signé une collaboration stratégique avec le Children Medical Research Institute (CMRI) en Australie portant sur l'étude de la longueur des télomères. Le CMRI utilise la plateforme FiberVision® pour mesurer la longueur des télomères à la fois chez l'enfant et l'adulte en vue de développer un test de diagnostic permettant d'identifier la longueur des télomères et les risques associés afin d'adresser les traitements adéquats aux maladies les plus communes.

Portefeuille de tests de diagnostic *in vitro* (IVD)

- **Atrophie musculaire spinale (SMA)**

Quest Diagnostics et Genomic Vision ont étendu leur collaboration avec un programme de recherche, co-financé par Quest Diagnostics, visant à développer un test de diagnostic des porteurs sains de SMA. L'amendement au contrat de partenariat initial a élargi la base des ventes soumises au versement des redevances afin d'y intégrer la totalité des ventes futures potentielles d'un test issu de cette collaboration.

- **Papillomavirus humain (HPV)**

Genomic Vision a finalisé le recrutement des 688 patientes en République tchèque fin juin 2018. Les résultats complets de cette étude pour la phase transversale (diagnostic) sont attendus d'ici la fin du 3ème trimestre 2018, la phase longitudinale (pronostic) se poursuivant avec un suivi sur 36 mois. Une analyse intermédiaire portant sur 126 patientes publiée en mai 2017 a montré que l'intégration de 14 souches HPV à haut risque (HPV-HR) détectée par peignage moléculaire présenterait un indicateur pertinent de la progression des lésions précancéreuses et de leur degré de sévérité.

- **Cancer du sein et de l'ovaire (BRCA)**

L'étude BRCA 1000, menée par Genomic Vision sur la base des échantillons d'ADN fournis par Quest Diagnostics, se poursuit. Ses résultats finaux sont toujours attendus en 2018, Quest Diagnostics devant réaliser les analyses complémentaires leur permettant de confirmer les résultats obtenus par Genomic Vision, dans un contexte de marché où l'analyse de prédisposition au cancer héréditaire du sein n'est plus uniquement basée sur les gènes BRCA1 et BRCA2, mais sur un panel de plus de 30 gènes.

Par ailleurs, dans le cadre de la signature de l'amendement au contrat de partenariat stratégique avec Quest Diagnostics pour le programme SMA, cet amendement a mis en place des obligations de commercialisation par Quest Diagnostics des tests SMA, BRCA et HNPCC (Cancer colorectal héréditaire sans polypose). Dans ce cadre, Quest Diagnostics doit communiquer une date de lancement et mettre en œuvre, dans les 60 jours à compter de cette date, les efforts raisonnables pour commercialiser ces tests sous peine de perdre les droits de leur commercialisation exclusive après notification par Genomic Vision. Dans le cas particulier des tests BRCA et HNPCC, Quest Diagnostics devait notifier la date de lancement envisagé avant le 31 mars 2018. Au 30 juin 2018, Quest Diagnostics n'a pas notifié de date de lancement, ce qui donne à Genomic Vision l'opportunité de proposer la commercialisation de ces tests à d'autres acteurs de la biologie médicale sur le territoire nord-américain.

Ligne de financement obligataire flexible avec Bracknor

Suite à l'obtention du visa de l'AMF sous le numéro 17-114 sur son prospectus le 28 mars 2017, Genomic Vision a mis en œuvre sa ligne de financement obligataire flexible avec Bracknor par l'émission de 1.000 OCABSA d'une valeur nominale de 10.000 € chacune (les « OCA »), se décomposant en vingt tranches de 50 OCA chacune assorties de BSA pour un montant nominal total d'emprunt obligataire de 10 M€. Depuis fin 2017, les tranches ont été redéfinies d'un montant de 1 M€.

Au 1er semestre 2018, 2 tranches de 100 OCA chacune ont été émises et souscrites par Bracknor pour un montant total de 2 M€. Au 31 décembre 2017, les 93 OCA de la tranche mis en œuvre le 20 décembre 2017 étaient enregistrées en dette, les OCA ont été converties début 2018. En conséquence, cumulé aux 2 tranches mises en œuvre au 1er semestre, 276 OCA ont été converties donnant lieu à la création de 1 812 887 actions pour un montant total de 2 758 K€, net des frais d'émission imputés sur la prime d'émission. Les 17 OCA non converties au 30 juin 2018 sont comptabilisées en emprunt obligataire pour un montant de 170 K€. Par ailleurs, les 2 tranches émises ont donné lieu en outre à la création de 397 080 BSA au bénéfice de Bracknor.

Au 30 juin 2018, la société dispose d'un solde de 4,5 M€ sur cette ligne de financement flexible selon les caractéristiques détaillées dans le prospectus de la Société visé par l'AMF le 28 mars 2017 sous le numéro 17-114 et sous les conditions contractuelles, dont des conditions de calendrier

Au 30 juin 2018, l'effectif total de la Société s'établit à 45 personnes, contre 49 au 31 décembre 2017.

2.3. Méthodes et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes

2.3.1. Conformité au référentiel IFRS

Les états financiers intermédiaires de la société sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2018 et notamment avec la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire -. S'agissant de comptes résumés, ils n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises dans les états financiers annuels, et à ce titre, ils doivent être lus en liaison avec les états financiers de la société au 31 décembre 2017.

Ces normes IFRS sont disponibles sur le site internet de la Commission européenne : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32008R1126>

A l'exception des normes qui sont applicables à compter du 1er janvier 2018 et mentionnées ci-après, les règles et méthodes comptables appliquées par la Société dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les principes comptables adoptés pour l'établissement des informations financières semestrielles sont conformes à ceux utilisés pour les comptes annuels du 31 décembre 2017.

Continuité d'exploitation

La situation déficitaire de la Société s'explique par le fait qu'elle est encore en phase de développement de son offre produits, et que le niveau des revenus généré depuis son entrée en phase commerciale ne suffit pas encore à équilibrer ses dépenses d'exploitation nécessitant de rechercher des financements complémentaires.

La société a la possibilité de tirer 4,5 M€ au titre des obligations convertibles OCABSA dans le cadre de la ligne de financement flexible avec Bracknor (cf § 2.2 Ligne de financement obligataire flexible avec Bracknor) dont 2M€ ont été tirés en juillet/août 2018 (cf § Note 17 Evénements postérieurs à la clôture).

Sur la base des hypothèses révisées de croissance des ventes et de dépenses R&D, marketing et vente, et frais généraux, et les hypothèses de besoin en fonds de roulement associées, un apport de trésorerie complémentaire est nécessaire entre la fin du quatrième trimestre 2018 et le deuxième trimestre 2019 pour permettre la poursuite de l'activité.

Dans ce contexte, la Société poursuit des démarches actives auprès d'industriels et financiers et étudie toutes les options en vue de disposer de moyens de financement complémentaires.

Les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation dans ce contexte en prenant en compte le caractère probable de succès de l'une de ces démarches.

Toutefois, Il subsiste une incertitude significative sur continuité d'exploitation car aucun accord n'a été conclu et aucune garantie ne peut être donnée sur l'aboutissement de ces démarches. Dans le cas où elles ne se concrétiseraient pas ou si les perspectives d'activité n'étaient pas confirmées, la société pourrait ne pas être en mesure de s'acquitter de ses dettes et réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité.

2.3.2. IFRS nouvelles et révisées ayant une incidence sur les montants présentés ou sur les informations à fournir dans les états financiers

Le Groupe a appliqué les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union Européenne et applicables depuis le 1er janvier 2018 :

- Modifications d'IFRS 2, Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- IFRS 9, Instruments financiers ;
- IRFIC 22 : Cours de change à retenir lorsqu'un paiement anticipé a été effectué en amont de la réalisation de la transaction ;
- Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2014-2016 ;
- IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec les clients ;

IFRS 15, adoptée par la Commission Européenne le 22 septembre 2016, vient au 1er janvier 2018 remplacer les normes et interprétations actuelles et notamment IAS 18 : Produits des activités ordinaires.

La société a conduit une analyse des divergences entre la norme IFRS 15 Revenu des contrats conclus avec les clients, et les normes existantes, notamment IAS 18 - Produit des activités ordinaires.

IFRS 15 établit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

Elle repose sur un modèle unique pour comptabiliser les contrats conclus avec des clients sans distinction entre ventes de biens, prestations de services (et contrats de construction).

La Société a donc mené un examen de l'ensemble de ses contrats selon la méthodologie préconisée par la norme :

- Identification du contrat avec le client
- Identification des obligations de performance
- Détermination du prix de transaction
- Allocation du prix de transaction aux obligations de performance
- Comptabilisation des revenus

La reconnaissance du revenu doit intervenir à un moment précis ou progressivement selon l'avancement du contrat, en fonction du transfert de contrôle de l'actif à une date donnée ou progressivement.

L'analyse des ventes de la Société, qui repose principalement sur des ventes d'instruments, consommables et services à destination des marchés de la recherche et du diagnostic, a mis en évidence la nécessité de distinguer les ventes de biens de celles des prestations de services associés.

La vente de biens est reconnue à partir de l'expédition. La vente des prestations de services est reconnue à l'avancement.

L'application des amendements et normes précités n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

La Société a par ailleurs commencé des travaux préliminaires préparatoires en vue de l'application des normes qui deviendront obligatoires à compter des exercices à venir :

- IFRS 16 : « Contrats de location » (applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019).

En revanche, elle n'a pas commencé l'étude d'impact concernant :

- Modifications d'IFRS 10 et d'IAS 28, Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ;
- Amendements à IFRS 9 : Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative ;
- Améliorations annuelles (cycle 2015-2017) : Processus annuel d'amélioration des normes cycles 2015-2017 ;
- Amendements à IAS 19 : Modification, réduction ou liquidation de régime ;
- IRFIC 23 : Positions fiscales incertaines ;
- Amendements au cadre conceptuel des IFRS : cadre conceptuel.

2.3.3. Modification de la présentation du compte de résultat

Pour permettre une compréhension plus aisée de la performance dans les états financiers et en phase avec les pratiques des sociétés comparables dans le secteur des biotechnologies, la société a décidé d'isoler les charges de paiement fondé sur des actions (IFRS 2) dans une ligne à part des charges opérationnelles courantes comprenant la totalité des charges de paiement fondé sur des actions quel que soit leur destination.

En outre un retraitement des charges associées aux locaux utilisés a été réalisé au 31 décembre 2017 afin de les ventiler par destination entre R&D, ventes et marketing et frais généraux au lieu de les inclure intégralement en frais généraux. L'incidence de cette présentation par rapport au compte de résultat 2017 a été présentée dans la colonne « 30/06/2017 présentation 31/12/2017 ».

2.3.4. Informations sur le caractère saisonnier ou cyclique de l'activité

Avec le développement de l'activité LSR, les opérations de la Société présentent dorénavant un caractère saisonnier plus marqué entre les deux semestres de l'année civile en termes de chiffre d'affaires, tandis que ce caractère saisonnier reste faible concernant les dépenses engagées. En effet en termes de vente de plateformes de peignage aux laboratoires de recherche publics ou privés, on constate qu'au premier trimestre de l'année, les ventes sont significativement plus faibles que pour les autres trimestres.

2.3.5. Crédits impôt

2.3.5.1. Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche (CIR) sont octroyés aux entreprises par l'état français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005 au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits de l'activité » sur la période qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes.

Au titre de la clôture intermédiaire des comptes au 30 juin, l'assiette des dépenses éligibles retenue pour calculer le crédit d'impôt recherche a été déterminée selon les mêmes modalités qu'au 31 décembre 2017 sur la base des données comptables au 30 juin 2018.

2.3.5.2. Crédit d'impôt Innovation

Le crédit d'impôt innovation est un dispositif d'aide aux entreprises innovantes instauré par la loi de finance 2013 qui complète le crédit d'impôt recherche. Il a pour objectif de soutenir les PME qui engagent des dépenses spécifiques pour innover. Les dépenses concernées par le crédit d'impôts innovation sont celles des opérations de conception de prototypes de nouveaux produits ou d'installations pilotes de nouveaux produits. Ce crédit d'impôt peut se déduire de l'impôt sur les sociétés les trois années suivant celle qui ouvre les droits à ce crédit d'impôt. A l'issue de cette période, la fraction non utilisée est remboursée.

Les PME au sens communautaire peuvent obtenir le remboursement immédiat de la créance si elles en font la demande.

Au titre des clôtures intermédiaires des comptes au 30 juin, l'assiette des dépenses éligibles retenue pour calculer le crédit d'impôt innovation est déterminée selon les mêmes modalités que celles du crédit d'impôt recherche décrites dans la note 2.3.5.1.

2.3.6.Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si et seulement si tous les éléments suivants ont été démontrés :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur les projets activables et sont calculés selon leur temps d'intervention. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets ainsi que l'amortissement des immobilisations utilisées pour les activités de développement sont également pris en compte.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la commercialisation des applications, ou la mise en service de la technologie développée.

La Société a retenu une durée d'amortissement des frais de développement de 10 ans, correspondant à la durée de consommation par la Société des avantages économiques futurs attendus.

Les projets de développement en cours au 30 juin 2018 ne remplissent pas à cette date l'ensemble des conditions d'activation listées ci-dessus. Ils n'ont donc pas fait l'objet d'activation sur la période.

2.3.7.Jugements et estimations dans le cadre de l'application des principes comptables

Aucun élément n'a conduit la société à modifier de façon significative ses jugements ou estimations tels que décrits dans les états financiers de la société au 31 décembre 2017.

2.3.8. Information sectorielle

Dans la continuité des comptes établis au 31 décembre 2017, la Société applique au 30 juin 2018 la norme IFRS 8 (secteurs opérationnels), publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2007.

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. La société est gérée sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes. La Société distingue néanmoins le suivi de chiffre d'affaires entre trois zones principales, à savoir la France, les Etats Unis et le reste du monde.

Le reporting interne a été modifié en 2017 pour représenter un agrégat d'indicateur de performance utilisé par la Direction et défini comme le résultat opérationnel courant avant paiement fondé sur des actions. Les charges ainsi retraitées du Résultat opérationnel courant correspondent aux charges de paiements fondés sur des actions enregistrées en application d'IFRS 2 et isolées dorénavant dans une ligne spécifique (se référer à la note 2.3.3).

2.4. NOTES

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

a) Variation des immobilisations incorporelles entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 juin 2018

| En milliers d'euros | 01/01/2018 | Augmentation | Cession (-) | Autres | 30/06/2018 |
|---|------------|--------------|-------------|--------|------------|
| Frais de développement | 262 | | | | 262 |
| Logiciels, concessions, brevets | 252 | | | | 252 |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | | |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | | |
| Total des valeurs brutes | 514 | | | | 514 |
| Frais de développement - Amort. | 98 | 13 | | | 111 |
| Concessions, brevets - Amort. | 243 | 7 | | | 250 |
| Autres immobilisations incorporelles - Amort. | | | | | |
| Total des amortissements et provisions | 341 | 20 | | | 361 |
| Total des immobilisations incorporelles nettes | 173 | -20 | | | 153 |

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) Variation des immobilisations corporelles entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 juin 2018

| En milliers d'euros | 01/01/2018 | Augmentation | Cession (-) | Autres | 30/06/2018 |
|--|--------------|--------------|-------------|----------|--------------|
| Installations techniques - Outillage industriel | 1 785 | 20 | 0 | 12 | 1 818 |
| Installations, agencements, aménagements | 1 003 | 14 | 0 | 0 | 1 017 |
| Matériels de bureau et matériel informatique | 396 | 11 | 0 | 0 | 407 |
| Mobilier | 450 | 0 | 0 | 0 | 450 |
| Immobilisations en cours | 12 | 0 | 0 | -12 | 0 |
| Total des valeurs brutes | 3 647 | 45 | 0 | 0 | 3 692 |
| Installations techniques - - Outillage industriel - Amort. | 1 028 | 114 | 0 | 0 | 1 142 |
| Installations, agencements, aménagements - Amort | 568 | 55 | 0 | 0 | 622 |
| Matériels de bureau et matériel informatique - Amort | 322 | 31 | 0 | 0 | 353 |
| Mobilier - Amort | 264 | 41 | 0 | 0 | 305 |
| Total des amortissements et provisions | 2 181 | 241 | 0 | 0 | 2 423 |
| Total des immobilisations corporelles nettes | 1 465 | -196 | 0 | 0 | 1 269 |

NOTE 3 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont constitués de dépôts de garantie pour un montant de 196 K€ ainsi que de la réserve de trésorerie représentant un montant de 8 K€ au 30 juin 2018, liée au contrat de liquidité.

NOTE 4 : IMPOSITION DIFFEREE

Conformément à la norme IAS 12.24, les actifs d'impôts ne sont reconnus dans les comptes que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux suffisants, sur lesquels elle pourra imputer ces différences temporelles.

Sur la base des mêmes règles appliquées au 31 décembre 2017, la Société n'a reconnu aucun impôt différé actif au 30 juin 2018, compte tenu des perspectives fiscales actuelles de la société.

NOTE 5 : STOCKS PAR NATURE

a) Variation des stocks entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 juin 2018

| En milliers d'euros | 01/01/2018 | Variation | Dotations et reprises de provisions | 31/06/2018 |
|---|--------------|------------|-------------------------------------|--------------|
| Stocks de matières premières et autres appro. | 132 | 28 | | 160 |
| Stocks de marchandises | 1 316 | 311 | | 1 627 |
| Total Stocks | 1 448 | 339 | | 1 787 |

NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 31/12/2017 |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Créances d'exploitation | 502 | - |
| TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION | 502 | - |

La Société a enregistré les crédits d'impôt recherche et Innovation au titre du premier semestre 2018 dans le poste Créances d'exploitation non courantes, pour un montant respectif de 498 K€ et 4K€ étant donné que leur recouvrement interviendra au cours du deuxième semestre 2019. Ces crédits d'impôt ont été calculés selon les modalités décrites dans la note 2.3.4 de l'annexe.

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 31/12/2017 |
|---|--------------|--------------|
| Clients et comptes rattachés | 713 | 1 577 |
| Clients Factures à émettre | 54 | 43 |
| TOTAL CREANCES CLIENTS | 768 | 1 620 |
| Débiteurs divers | 842 | 1 044 |
| Charges constatées d'avance | 230 | 237 |
| TOTAL AUTRES CREANCES | 1 072 | 1 281 |
| CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS | 1 839 | 2 901 |

La Société a enregistré au titre de l'exercice 2017 une créance relative au crédit d'impôt recherche pour un montant de 1 280 K€ et une créance relative au crédit d'impôt innovation pour un montant de 11 K€ sur la ligne débiteurs divers.

Ces créances ont été cédées au fonds de titrisation Predirec innovation 2016 représenté par Acofi Gestion. Un premier versement de 586 K€ a été reçu en 2017. Des retenues de garanties individuelles

et collectives ont été immobilisées pour un montant de 63 K€. Les charges financières liées ont été comptabilisées pour 37 K€ en 2017. Un second versement de 517 K€ a été reçu sur le premier semestre 2018. Le solde de la créance de 89 K€ a été comptabilisé dans le poste « Débiteurs divers ».

Le solde des débiteurs divers se compose principalement de subvention à recevoir pour 359 K€, des avoirs à recevoir pour 79 K€ et de créances de TVA pour 279 K€.

La société a demandé le remboursement des crédits d'impôts non cédés au titre du régime des PME communautaires conformément aux textes en vigueur. Elle a encaissé au cours du premier semestre le crédit d'impôt compétitivité emploi 2017 pour un montant de 62 K€ ainsi que le crédit d'impôt export pour un montant de 40 K€.

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette est composée des éléments suivants :

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 31/12/2017 |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Instruments financiers à court terme | 274 | 274 |
| Disponibilités | 749 | 1 753 |
| TOTAL TRESORERIE BRUTE | 1 023 | 2 027 |
| Concours bancaires courants | | |
| TOTAL TRESORERIE NETTE | 1 023 | 2 027 |

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société. Au 30 juin 2018, les disponibilités et instruments financiers courants détenus par la société étaient placés dans des produits ayant une maturité inférieure à 6 mois et, à hauteur de 175 K€, sur un compte à terme remboursable au 25 mars 2021.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

a) Capital social actuel

Au 30 juin 2018, le capital est composé de 7.405.033 actions entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,1€.

| Différentes catégories de titres | Valeur nominale (en €) | | Nombre de titres | |
|----------------------------------|------------------------|-----------------|---------------------|------------------|
| | Au 31 décembre 2017 | Au 30 juin 2018 | Au 31 décembre 2017 | Au 30 juin 2018 |
| actions ordinaires | 559 215 | 740 503 | 5 592 146 | 7 405 033 |
| Total | 559 215 | 740 503 | 5 592 146 | 7 405 033 |

Au cours du premier semestre 2018 le capital social a fait l'objet d'une augmentation via la conversion de plusieurs tranches d'OCABSA dans le cadre du protocole mis en place avec Bracknor (cf. 2.2).

L'augmentation de capital de 181 K€ est assortie d'une prime d'émission de 2 577 K€, nette des frais d'émission.

b) Bons de souscription d'actions

Au 30 juin 2018, la Société a octroyé des bons de souscription d'actions à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la société, dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires. A cette date, les bons de souscription d'actions en circulation attribués et non annulés, qu'ils soient exerçables ou non encore exerçables, donnent droit à souscription de 28 500 actions de la Société.

Le tableau ci-dessous présente les différents plans d'options de souscription d'actions mis en place par la Société :

| Dénomination | Nombre de bons autorisés | Décision d'autorisation | Nombre de bons émis | Nombre de bons souscrits | Prix du bon | Nombre de bons caducs | Nombre de bons exercés | Nombre en circulation | Date limite d'exercice | Nombre d'actions à souscrire | Prix de souscription de l'action | Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres |
|--------------|--------------------------|-------------------------|---------------------|--------------------------|-------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------------|----------------------------------|--|
| BSA 2010-2 | 11 728 | 2/11/10 | 10 000 | 10 000 | 0,40 € | 0 | 0 | 10 000 | 30/04/19 | 10 000 | 8,58 € | 85 799,00 € |
| BSA 2016-1 | 550 000 | 30/6/15 | 18 500 | 18 500 | 0,40 € | | | 18 500 | 20/05/26 | 18 500 | 7,90 € | 146 150,00 € |
| TOTAL | 561 728 | | 28 500 | 28 500 | | 0 | 0 | 28 500 | | 28 500 | | 231 949,00 € |

c) Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises

A ce jour, 8 plans d'émission de Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise ont été autorisés par l'assemblée générale (dont 6 encore actifs au 30 juin 2018), dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-dessous.

| Dénomination | Nombre de bons autorisés | Décision d'autorisation | Nombre de bons émis | Nombre de bons souscrits | Prix du bon | Nombre de bons caducs | Nombre de bons exercés | Nombre en circulation | Date limite d'exercice | Nombre d'actions à souscrire | Prix de souscription de l'action | Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres |
|--------------|--------------------------|-------------------------|---------------------|--------------------------|-------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------------|----------------------------------|--|
| BCE 2005-1 | 87 464 | 18/11/05 | 87 464 | 87 464 | gratuit | 43 732 | 0 | 43 732 | 14/11/23 | 43 732 | 3,43 € | 150 000,76 € |
| BCE 2010-1 | 222 820 | 2/11/10 | 193 820 | 208 820 | gratuit | 59 753 | 0 | 149 067 | 30/04/19 | 149 067 | 8,58 € | 1 278 979,95 € |
| BCE 2016-1 | 550 000 | 30/6/15 | 494 000 | 490 500 | gratuit | 214 500 | | 276 000 | 20/05/26 | 276 000 | 7,90 € | 2 180 400,00 € |
| BCE 2016-2 | 580 000 | 23/6/16 | 159 577 | 159 577 | gratuit | 40 000 | | 119 577 | 14/12/26 | 119 577 | 4,50 € | 538 096,50 € |
| BCE 2017-1 | 580 000 | 23/6/16 | 53 500 | 53 500 | gratuit | 3 500 | | 50 000 | 10/05/27 | 50 000 | 2,93 € | 146 500,00 € |
| BCE 2017-2 | 580 000 | 23/6/16 | 30 000 | 30 000 | gratuit | 0 | | 30 000 | 10/05/27 | 30 000 | 2,93 € | 87 900,00 € |
| TOTAL | 2 600 284 | | 1 018 361 | 1 029 861 | | 361 485 | 0 | 668 376 | | 668 376 | | 4 381 877,21 € |

Au 30 juin 2018, ces Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise en circulation donnent droit à souscription de 668 376 actions de la Société.

d) Bons de souscription d'action attachés aux OCABSA et émis au bénéfice de Bracknor

| Date d'émission des BSA Bracknor | 28/03/2017 | 12/05/2017 | 22/06/2017 | 23/08/2017 | 10/10/2017 | 19/12/2017 | 23/02/2018 | 10/05/2018 | TOTAL |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Date d'assemblée | 05/12/2016 | | | | | | | | - |
| Date de décision du Directoire | 28/03/2017 | | | | | | | | - |
| Nombre de BSA autorisés | 50.000.000 | | | | | | | | 50.000.000 |
| Nombre de BSA émis | 62.972 | 83.612 | 56.053 | 78.369 | 96.525 | 142.857 | 166.666 | 230.414 | 917.468 |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites | 62.972 | 83.612 | 56.053 | 78.369 | 96.525 | 142.857 | 166.666 | 230.414 | 917.468 |

e) Synthèse des instruments dilutifs existants

L'exercice intégral de tous les titres donnant accès au capital existant au 30 juin 2018, pourrait conduire à la création au minimum de 1 614 344 actions nouvelles.

| | Nombre en circulation | Montant maximal d'actions à émettre |
|--------------|-----------------------|-------------------------------------|
| BCE | 668 376 | 668 376 |
| BSA | 28 500 | 28 500 |
| BSA | | |
| Bracknor | 917 468 | 917 468 |
| Total | 1 614 344 | 1 614 344,00 |

f) Paiements fondés en actions

Dans le cadre de ces plans d'émission de Bon de souscription (BSA) ou de Bon de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), la Société offre à ses dirigeants et certains salariés la possibilité de souscrire à ces opérations. Ces instruments de capital sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de la norme IFRS 2).

L'acquisition de droits se poursuit au titre des plans BCE 2017-1, BCE 2017-2, BCE 2016-1 et BCE 2016-2, en conséquence une charge de 57 K€ au titre de la présente norme a été enregistrée au titre du premier semestre 2018.

NOTE 9 : EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

| En milliers d'euros | 01/01/2018 | Encaissements | Remboursements | Conversion OCABSA | Reclassement | 30/06/2018 |
|---|------------|---------------|----------------|----------------------|--------------|------------|
| Emprunt obligataire | 930 | 2 000 | | -2 760 | | 170 |
| Emprunts et dettes financières non courantes | 930 | 2 000 | 0 | -2 760 | 0 | 170 |
| Emprunt sur crédit-bail | 0 | | 0 | | | 0 |
| Intérêts courus | 0 | | | 0 | | 0 |
| Emprunts et dettes financières courantes | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total des emprunts et dettes financières | 930 | 2 000 | 0 | -2 760 | 0 | 170 |

Au 30 juin 2018, l'emprunt obligataire enregistré pour 170 k€ correspond aux 17 OCA de la 8^{ème} tranche d'OCABSA mise en place le 10 mai 2018 et non encore converties au 30 juin 2018.

NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 31/12/2017 |
|---|------------|------------|
| Participation financière | 39 | 56 |
| Produits constatés d'avances courants | | 61 |
| Produits constatés d'avance non courants | 39 | 117 |
| Participation financière | 36 | 36 |
| Produits constatés d'avances courants | 139 | 101 |
| Redevance annuelle QUEST | 100 | 250 |
| Quote part subvention Projet BeyondSeq Horizon 2020 | | 99 |
| Produits constatés d'avance courants | 275 | 485 |
| TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | 314 | 603 |

NOTE 11 : FOURNISSEURS

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 31/12/2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| Fournisseurs | 1 062 | 1 069 |
| Factures non parvenues | 590 | 471 |
| DETTES FOURNISSEURS HORS IMMOBILISATIONS | 1 652 | 1 540 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 3 | 5 |
| TOTAL DETTES FOURNISSEURS COURANTES | 1 655 | 1 545 |

NOTE 12 : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Note 12.1 : Produits des activités ordinaires

a) Chiffre d'affaires

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/2017 |
|--|-------------------|-------------------|
| Produits de recherche et développement Quest | 150 | 150 |
| Marché du Diagnostic | 143 | 77 |
| Marché de la recherche | 319 | 590 |
| Chiffre d'affaires (a) | 612 | 817 |

b) Autres produits de l'activité ordinaire

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/2017 |
|--|-------------------|-------------------|
| Crédit impôt recherche | 498 | 554 |
| Subventions d'Etat | 354 | 102 |
| Crédit d'impôt innovation | 4 | 9 |
| Crédit d'impôt compétitivité emploi | 16 | 30 |
| Crédit Impot Export | | |
| Autres produits de l'activité (b) | 872 | 696 |

| | | |
|--|--------------|--------------|
| Total des produits des activités ordinaires (a)+(b) | 1 484 | 1 513 |
|--|--------------|--------------|

Note 12.2 : Nature des dépenses allouées par fonction

Les frais de recherche et développement sont de nature suivante :

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/17 Présentation 31/12/2017 | 30/06/2017 |
|--|--------------|--|--------------|
| Achats et variation de stocks | 120 | 151 | 146 |
| Charges de Personnel | 790 | 1 359 | 1 359 |
| Charges Externes | 759 | 848 | 714 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 46 | 49 | 32 |
| Dotations nettes aux amortissements | 89 | 142 | 115 |
| Dotations nettes aux Provisions et dépréciations | | 1 | 1 |
| Total Recherche et Développement | 1 804 | 2 550 | 2 367 |

Les frais sur ventes et marketing sont de nature suivante :

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/17 Présentation 31/12/2017 | 30/06/2017 |
|--|--------------|--|--------------|
| Achats et variation de stocks | 8 | 56 | 54 |
| Charges de Personnel | 848 | 846 | 846 |
| Charges Externes | 515 | 829 | 766 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 19 | 21 | 13 |
| Dotations nettes aux amortissements | 78 | 85 | 72 |
| Dotations nettes aux Provisions et dépréciations | | | |
| Total Ventes et Marketing | 1 469 | 1 838 | 1 752 |

Les charges liées aux paiements par actions sont de nature suivante :

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/17 Présentation 31/12/2017 | 30/06/2017 |
|---|------------|--|------------|
| Achats et variation de stocks | | | |
| Charges de Personnel | 57 | 211 | 211 |
| Charges Externes | | | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | |
| Dotations nettes aux amortissements | | | |
| Total des charges liées aux paiements en actions | 57 | 211 | 211 |

Enfin, les frais généraux sont de nature suivante :

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/17 Présentation 31/12/2017 | 30/06/2017 |
|--|--------------|--|--------------|
| Achats et variation de stocks | 7 | 18 | 17 |
| Charges de Personnel | 588 | 435 | 435 |
| Charges Externes | 542 | 559 | 817 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 32 | 46 | 69 |
| Dotations nettes aux amortissements | 92 | 116 | 105 |
| Dotations nettes aux Provisions et dépréciations | | 85 | 85 |
| Total Frais généraux | 1 261 | 1 259 | 1 528 |

Le total des charges par nature est le suivant :

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/17 Présentation 31/12/2017 | 30/06/2017 |
|---|--------------|--|--------------|
| Achats et variation de stocks | 135 | 226 | 217 |
| Charges de Personnel | 2 283 | 2 851 | 2 851 |
| Charges Externes | 1 816 | 2 236 | 2 298 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 98 | 116 | 114 |
| Dotations nettes aux amortissements | 260 | 429 | 378 |
| Total des charges opérationnelles par nature | 4 592 | 5 858 | 5 858 |

Note 12.3 : Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement net se calcule de la manière suivante :

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/2017 |
|--|------------|------------|
| Intérêts et charges financières | | |
| COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT | | |
| Produits nets | 1 | 3 |
| Autres charges financières | | |
| PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE | 1 | 3 |
| COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET | -1 | -3 |

Les autres produits et charges financiers se présentent de la manière suivante :

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/2017 |
|--|------------|------------|
| Autres produits financiers dont juste valeur | | |
| Différences Positive de change | 1 | 1 |
| Autres | | |
| TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS | 1 | 1 |
| Autres charges financières dont juste valeur | | -1 |
| Différences négatives de change | 1 | 8 |
| TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERES | 1 | 7 |
| TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS | 0 | -6 |

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

| | 30/06/2018 | 30/06/2017 |
|--|------------------|------------------|
| Nombre d'actions à l'ouverture | 5 592 146 | 4 457 734 |
| Exercice de BSA 2010-1 T2 | | |
| Augmentation de capital | 1 812 887 | 493 267 |
| Augmentation de capital (sur allocation) | | |
| Exercice de BCE 2010-1 | | |
| Nombre d'actions à la clôture | 7 405 033 | 4 951 001 |
| Nombre d'actions moyen pondéré | 6 140 269 | 4 621 286 |
| | 30/06/2018 | 30/06/2017 |
| Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux | -3 335 | -5 516 |
| Nombre d'actions moyen pondéré | 6 140 269 | 4 621 286 |
| Résultat par action | -0,54 | -1,19 |
| Résultat par action diluée | -0,54 | -1,19 |

NOTE 14 : INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe applique au 30 juin 2018 la norme IFRS 8 (secteurs opérationnels), publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2007.

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. La société est gérée sur la base d'un seul secteur et ne distingue pas de secteurs géographiques autonomes.

Le reporting interne a été modifié en 2017 pour représenter un agrégat d'indicateur de performance utilisé par la Direction et défini comme le résultat opérationnel courant avant paiement fondé sur des actions. Les charges ainsi retraitées du Résultat opérationnel courant correspondent aux charges de paiements fondés sur des actions enregistrées en application d'IFRS 2 et isolées dorénavant dans une ligne spécifique (se référer à la note 2.3.3).

| En milliers d'euros | 30/06/2018 | 30/06/2017 |
|--|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 612 | 817 |
| Autres produits | 872 | 696 |
| Total des produits | 1 484 | 1 513 |
| Coût des ventes | -230 | -575 |
| Recherche et Développement | -1 804 | -2 367 |
| Ventes et Marketing | -1 469 | -1 752 |
| Frais généraux | -1 261 | -1 528 |
| Autres charges et produits d'exploitation | 3 | 0 |
| Résultat opérationnel courant avant paiements fondés en actions | -3 278 | -4 709 |
| Charges liées aux paiements en actions (IFRS2) | -57 | -211 |
| Résultat opérationnel courant | -3 335 | -4 920 |
| Autres charges et produits opérationnels | | -14 |
| Charges de restructuration | | -579 |
| Résultat opérationnel | -3 335 | -5 513 |
| Coût de l'endettement financier et autres charges et produits financiers | 1 | -3 |
| Résultat net | -3 335 | -5 516 |

La Société distingue le suivi de chiffre d'affaires entre trois zones principales, à savoir la France, les Etats Unis et le reste du monde.

| 30 Juin 2018 | | | | |
|--|---------------|---------------|-----------------------|---------------------------------------|
| (en milliers d'euros) | France | U.S.A. | Reste du Monde | Total des activités ordinaires |
| Ventes de produits et services | 105 | 131 | 225 | 461 |
| Produits de recherche et développement | 0 | 150 | 0 | 150 |
| Subvention R&D et crédit d'impôt | 620 | 0 | 253 | 873 |
| Total | 725 | 281 | 478 | 1 484 |

| 30 Juin 2017 | | | | |
|--|---------------|---------------|-----------------------|---------------------------------------|
| (en milliers d'euros) | France | U.S.A. | Reste du Monde | Total des activités ordinaires |
| Ventes de produits et services | 47 | 129 | 490 | 667 |
| Produits de recherche et développement | 0 | 150 | 0 | 150 |
| Subvention R&D et crédit d'impôt | 650 | 0 | 46 | 696 |
| Total | 697 | 279 | 536 | 1 513 |

NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société n'a pas identifié de nouveaux risques financiers autres que ceux mentionnés dans les comptes annuels au 31 décembre 2017.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas souscrit ou reçu d'engagements additionnels à ceux existants au 31 décembre 2017.

NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Gouvernance

- Nomination de Madame Isabelle Racamier au poste de Président du Conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Chalom Sayada

Madame Isabelle Racamier, membre du Conseil de surveillance de Genomic Vision depuis l'Assemblée générale de 2016, a été nommée au poste de Président du Conseil de surveillance suite à la démission, pour des raisons personnelles, de Monsieur Chalom Sayada qui siégeait au Conseil depuis 10 ans.

La société a procédé au tirage d'une 9ème tranche d'OCABSA de 1 M€ le 18 juillet 2018 et d'une 10ème tranche d'OCABSA de 1M€ le 20 août 2018. En outre, la société a annoncé le 25 juillet 2018

poursuivre des démarches actives auprès d'industriels et financiers et étudier toutes les options en vue de disposer de moyens de financement complémentaires.

NOTE 18 : RELATIONS AVEC ENTREPRISES LIEES ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations accordées aux organes d'administration et de surveillance sont décrites dans le tableau ci-après. Il n'y a pas eu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2017. Les principales rémunérations ont donc été reconduites au 30 juin 2018 prorata temporis.

Les charges de valorisation des BSA et BSPCE calculées selon l'IFRS 2 n'ont pas d'impact en trésorerie au 30 juin 2018 et correspondent au plan mis en place au 2^{ème} semestre 2016 et sur l'exercice 2017.

GENOMIC VISION

Société Anonyme

80-84 rue des Meuniers

92220 Bagneux

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

GENOMIC VISION

Société Anonyme

80-84 rue des Meuniers

92220 Bagneux

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société GENOMIC VISION, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Continuité d'exploitation » de la note « 2.3.1 - Conformité au référentiel IFRS », qui expose le contexte dans lequel le principe de continuité d'exploitation a été retenu par la société pour la préparation des comptes semestriels condensés.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels condensés.

Paris-La Défense, le 28 septembre 2018

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Benoit PIMONT



Contact Us:

contact@genomicvision.com

www.genomicvision.com

Tel: +33(0)149085440

Green Square Batiment E

80-84 rue des Meuniers

92220 Bagneux - France

Phone : +33(0)149 08 07 40

Fax : +33(0)149 08 07 41

